BÉGARD
dynamique & solidaire

Mairie de Bégard
Rue de la Résistance
BP4 22140 Bégard

02 96 45 20 19
mairie@begard.bzh
www.begard.bzh

Le 18 NOV. 2026

ARRÊTÉ RÉGLEMENTANT LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT D15 - HENT MEUR, DU 18 NOVEMBRE AU 11 DÉCEMBRE 2026, DE 08H00 A 18H00

SG/RM 147-11/26

Le maire de Bégard,
Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le code pénal,
Vu le code de la route,
Considérant que pour des raisons de sécurité, il s'avère nécessaire de réglementer la circulation et le stationnement D15 - Hent Meur afin de permettre des travaux sur le réseau télécom (remplacement de poteau téléphone).

ARRÊTE

ARTICLE 1 : La circulation sera régulée en alternat (panneaux BC15/C18 ou feux) du 18 novembre au 11 décembre 2026, D15-Hent Meur, en fonction des besoins du chantier, de 08h00 à 18h00.

ARTICLE 2 : Le stationnement sera interdit dans l'emprise des travaux, en fonction des besoins du chantier, du 18 novembre au 11 décembre 2026, de 08H00 à 18H00.

ARTICLE 3 : L'entreprise SCOPATEL de DARDILLY (69), qui réalise ces travaux pour le compte de Orange, est chargée de la matérialisation du présent arrêté

ARTICLE 4 : Madame la cheffe de police municipale de Bégard est chargée de l'application du présent arrêté dont ampliation sera faite à :

- Monsieur le Chef de Brigade de Gendarmerie de Bégard,
- Monsieur le Commandant du Centre d'Incendie et de Secours de Bégard,
- Monsieur le Directeur de l'ATD Guingamp/Rostrenen
- GPA,
- L'entreprise SCOPATEL.

Le maire
Gildas HERVÉ

Pour le maire, par délégation
L'adjoint au maire

Olivier PICART

MAIRIE DE BÉGARD (22) Côtes-d'Armor